

COMMUNE DE LAMPERTHEIM

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance ordinaire du 5 décembre 2023

Sous la présidence de David GAENG, 1<sup>er</sup> Adjoint au Maire

**Point 19 : Octroi de subvention - acquisition de cuve de récupération d'eau de pluie**

Vu la délibération du conseil municipal du 5 décembre 2020 fixant les conditions de versement des subventions pour l'acquisition de cuve de récupération d'eau de pluie et/ou de désherbeur thermique.

Vu l'avis favorable des commissions réunies - Commission Cadre de vie - Economie – Enfance et jeunesse - du 28 novembre 2023.

Le Conseil Municipal,  
Après en avoir délibéré,

DECIDE de verser les subventions suivantes :

**CUVE DE RECUPERATION D'EAU DE PLUIE :**

Mme KOENIG Sylvie – 9, rue du Strengberg - 67450 LAMPERTHEIM (1 cuve) : 30 €

ADOpte A L'UNANIMITE



Le secrétaire  
Nathalie TROG



Pour extrait certifié conforme  
Lampertheim, le 5 décembre 2023



Le Maire  
Murielle FABRE